

> Février 2020 - N°70

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY



Mur du XVIII^e siècle.

Nature végétale et vieilles pierres, notre patrimoine commun

Pages 4-5



Notre démocratie a besoin de citoyens électeurs et acteurs

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez invités à désigner les élus qui auront la responsabilité de notre commune pendant les six années à venir. Les Français ont de tout temps montré leur attachement à la commune, institution proche et à la mesure de leurs besoins. Les nouvelles équipes municipales devront participer à leur niveau à relever des défis : tout d'abord, celui de l'énergie et de la transition vers une économie décarbonée. En deuxième lieu, les communes auront un rôle décisif à jouer dans l'émergence d'une société de confiance pour associer le plus grand nombre de concitoyens aux discussions et aboutir à des décisions comprises par tous. Autre défi : celui de la fracturation de la société manifestée par la perte de référence culturelle commune aboutissant au repli sur soi. Comment recréer du lien et développer le vivre ensemble ? Enfin, les futurs élus locaux bientôt en responsabilité devront veiller à

l'avenir de notre démocratie en revisitant nos modes de gouvernance et instaurer une éthique solide du bien commun et du débat démocratique.

Notre Louvigny a beaucoup évolué depuis 30 ans et évoluera encore en se modernisant, en s'adaptant à ces défis. La commune est le garant de la cohésion sociale, de ce vivre ensemble dont nous sommes tous responsables au quotidien.

La période qui s'ouvre vous invite à débattre, échanger, proposer. Alors, devenez acteurs de ce temps fort de démocratie locale et participez ! Pour vous, pour vos proches, pour nous, pour notre territoire, notre avenir commun et nos intérêts partagés. Participez, votez et faites voter les 15 et 22 mars prochains !

Votre Maire,
Patrick Ledoux



Logo de Louvigny : pourquoi ce trèfle bleu ?

Adopté à l'automne 2003 le logo est maintenant connu de tous comme l'identifiant graphique de notre commune. Le trèfle symbolise la nature, la solidarité et la chance. La couleur bleue rappelle l'omniprésence de l'eau. Le trèfle recouvre le territoire de Caen la mer dont la feuille la plus claire, au sud, représente notre commune. La queue du trèfle figure à la fois l'entrée à Louvigny et la vallée de l'Orne.

Pourquoi « Loupy » ?

« Loupy » est à Louvigny ce que « Paname » est à Paris, un surnom populaire donné dans le passé à notre commune.

> Pour plus d'informations

Consultez le site internet ville-louvigny.fr et « Bleu Trèfle », le petit journal des associations de Louvigny, distribué chaque mois dans votre boîte aux lettres.

Horaires de l'accueil de la mairie et de l'agence postale - Tél. : 02 31 75 10 61
Lundi 10h00 à 12h30 et 16h00 à 18h30 - Mardi 10h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30 - Jeudi 10h00 à 12h30
Vendredi 13h00 à 16h30 - Site Internet : www.ville-louvigny.fr - E. mail : mairie-louvigny@wanadoo.fr

> Conseils municipaux

- > **18 novembre 2019** : Décision modification budgétaire. Demande d'avis de rattachement de la commune de Troarn à la communauté urbaine de Caen la mer.
 - > **16 décembre 2019** : Présentation par la Ligue de l'Enseignement du bilan de la Convention Pluriannuelle d'objectifs pour les années 2018-2019 et projet d'avenant pour l'année 2020. Coopération décentralisée : changement de nom d'eau vive Normandie en COOPASOL (coopération Partenariat Solidarité Normandie). Signature contrat pour matériels d'impression de la mairie et des écoles et des abris de la commune. Création d'un compte épargne temps pour le personnel municipal. Demande de subventions pour la journée du livre pour enfants.
- Dernier conseil municipal du mandat : **le 2 mars 2019** à 19 h, à la mairie, salle Joseph Decaëns. Les dates suivantes seront fixées par le nouveau conseil, après les élections municipales des 15 et 22 mars.

Marché du samedi matin



Depuis le 14 décembre, Sonia et Olivier Carbonnet, vendeurs de fruits et légumes, sont présents sur le marché hebdomadaire. Ils y rejoignent les commerçants en poissonnerie (Sylvain Cathrine) et plats cuisinés (Florine Chevreuil). Chaque samedi matin, place du Marché, dans le bourg, devant l'école maternelle.

> Agenda

- 13 mars** : Spectacle famille et jeunes public par la Compagnie Musiconte, salle des fêtes, 20 h.
- 14 mars** : Journée du livre pour enfants, animations et ateliers, salle des fêtes, 10h-17h.
- 15 et 22 mars** : Elections municipales 1^{er} et 2^e tour, école élémentaire Hubert Reeves, 8h-18h.
- 3 avril** : distribution gratuite de compost en vrac, place François Mitterrand, de 16h à 19h.
- 4 avril** : collecte de déchets électriques et de meubles, place François Mitterrand, de 9h à 12h.
- 4 avril** : Carnaval, 15 h, déambulation dans les rues de Louvigny, 16 h spectacle, salle des fêtes.
- 16 mai** : Full, festival musiques actuelles, à partir de 18 h sur les bords de l'Orne.
- 21- 24 mai** : Voyage des amis du jumelage à Zellinger (Allemagne).
- 23 et 24 mai** : « Demain c'est loin », événement festif éco- responsable, 10 h-20 h salle des fêtes et bords de l'Orne.
- 6 et 7 juin** : Music Care life, salle des fêtes.
- 7 juin** : vide-grenier.
- 14 juin** : Bienvenue aux jardins, 11h-18 h jardins de Louvigny.
- 27 juin** : Concert chorale Neuf de Chœur, 20h salle des fêtes.

Naissances

Des parents ne souhaitant pas la publication de leurs noms, seuls sont indiqués les prénoms et dates de naissance des enfants.

Romane, le 16.09.19
Kingsley, le 14.10.19
Sacha, le 15.10.19
Paul, le 16.10.19
Léo, le 22.10.19
Tom, le 24.10.19
Adem, le 02.11.19
Louis, le 02.11.19
Zaynab, le 21.12.19

Décès

Eugène GUILLOTTE, 18.09.19
Albert CHESNEL, 26.09.19
Juliette MARIE veuve LEPELETIER, 04.10.19
François COUSIN, 22.10.19
Arlette ROBERT veuve CAZAJOUS, 25.10.19
Albertine DELOSIER veuve DESHAYES, 26.10.19
Raouf BABOU, 02.11.19
Marie-Rose GAUBERT épouse ROBERGE, 09.11.19

Georgette BLAIZOT veuve NELLE, 13.12.19
Alain PINAUD, 24.12.19
Danièle LEMONNIER épouse BUNOUF, 29.12.19
Jeanna LANGLOIS veuve WACHEUL, 07.01.2020
Denise FONTAINE veuve CASTILLO, 09.01.2020

Abonnez-vous à la newsletter de la commune, vous serez plus régulièrement et plus rapidement informés. Inscription sur le site de la commune ville-louvigny.fr

Avec leur handicap Inclusion réussie à l'école



Is ont entre 4 et 6 ans, Lou, Ajni et Basile sont les trois premiers enfants accueillis à l'unité d'éducation conductive de l'école de Louvigny. Trois autres enfants les rejoindront bientôt.

Pour répondre aux besoins spécifiques de ces enfants vivant avec un handicap une équipe du Dispositif Médico-Educatif (DME) du pays de Bayeux les accompagne toute la journée pour les stimuler dans tous les actes de la vie quotidienne. Une salle située au centre de l'école les accueille avec les outils pédagogiques adaptés pour des activités de motricité et d'apprentissage auxquelles les parents participent quelques heures par semaine. Inclure ces enfants dans la vie de l'école, tel est le défi de cette initiative, à ce jour unique en France. Ces enfants partagent avec les autres élèves les moments de récréation, de repas, de chants et quelques heures de classe par semaine. Un atelier commun de « makaton » a



permis à des élèves d'apprendre les bases de cette méthode de communication qui associe vocabulaire gestuel et symboles graphiques. Ce moyen de communication est maintenant repris entre eux dans la vie de l'école. Des élèves viennent spontanément chercher ces enfants pour les accompagner dans la cour et à la cantine. Et même, en dehors de l'école, des contacts s'établissent entre eux. Parents et accompagnants se réjouissent du très bon accueil reçu à Louvigny par l'équipe enseignante, les élèves, leurs parents, les agents, les animateurs de l'espace jeunesse et les élus de la commune. Ces cinq premiers mois augurent bien de la poursuite de ce projet.

Journée du livre pour enfants Et de dix !

Cette dixième journée du livre pour enfants se déroulera à la salle des fêtes le samedi 14 mars 2020 de 10h à 17h (pause entre 13 et 14h). Une dixième édition, cela se fête ! Le vendredi 13 mars à 20h, rejoignez la compagnie Musiconte



pour une histoire mêlant conte, récits, chants et musique, avant de vous laisser entraîner dans un bal.

Pour cette édition anniversaire, vous pourrez rencontrer des artistes, auteurs, illustrateurs des premières années pour des ateliers gratuits autour du manga, de la reliure. La *Caraconte* vous fera partager votre imaginaire, réunis à plusieurs dans une petite caravane.

Les enfants de 0 à 12 ans sont les bienvenus avec leurs parents. L'inscription aux ateliers est indispensable. Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site internet de la commune et dans le prochain Bleu Trèfle.

Renseignements et réservations :
journeedulivre@ville-louvigny.fr.

Une pierre pour la paix



La statue maintenant installée devant l'accueil de la mairie a été réalisée en juin 1991 par le sculpteur anglais Steave Fox. Cette statue représente un joueur de flûte. La commune de Louvigny s'était ainsi associée au festival « A Caen la paix » et à l'opération « Une pierre pour la paix » organisée par la ville de Caen. Après le feu et la terre, l'air en était le thème cette année-là. Une seconde statue, sur le thème de l'eau, réalisée en 1992 par Dominique Onraed, se trouve dans le patio de l'école Hubert Reeves.

Grand succès des Miniconcerts

Le 19 janvier dernier à la salle des fêtes, en deux séances, près de 400 spectateurs enfants et adultes ont apprécié le récital enfantin donné par Anne Warthman, soprano et Iliaria Carnevali, piano, de l'Orchestre de Caen. Pour tous, une rencontre inoubliable avec l'art lyrique.

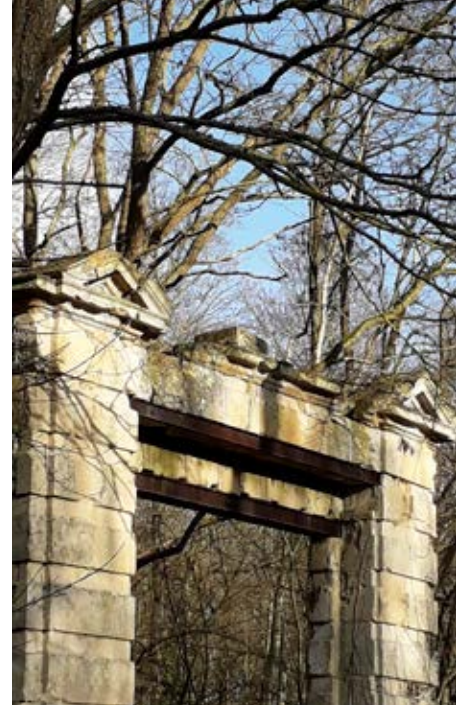
La fibre optique arrive à Louvigny



Les quatre armoires-relais sont déjà en place et bientôt la fibre va se déployer le long des voiries, en souterrain là où c'est possible. Ailleurs quelques poteaux devront être dressés pour compléter le déploiement du réseau en aérien. Une réunion publique s'est tenue le 5 février pendant laquelle, la société Orange chargée de la mise en place du réseau a pu répondre aux questions des habitants.



Chêne isolé en milieu de prairie.

Porte du XVII^e siècle.

NATURE VÉGÉTALE ET VIEILLES PIERRES, NOTRE PATRIMOINE COMMUN

En quittant la ville de Caen pour venir à Louvigny, passés les ponts de la Cavée, nous voici projetés en pleine nature, hors de tout cadre urbain, d'abord au milieu de prairies humides, puis sous une tonnelle de grands arbres. En entrant dans le bourg par la Grande Rue nous retrouvons des alignements de maisons anciennes en pierre de Caen qui constituent l'axe historique du village-rue que fut Louvigny. Nous partageons ce patrimoine naturel et bâti que nous nous devons de préserver et de mettre en valeur.

Le dos sur le coteau et les pieds dans l'eau

Ainsi pourrait-on illustrer la position géographique de notre commune. En effet, du point culminant de la commune à 48 mètres, la plaine de champs ouverts s'incline en coteau vers les prairies humides des vallées de l'Orne et de l'Odon. Nous héritons ainsi de deux types de paysages très différents : une grande plaine de cultures aux horizons dégagés et un paysage champêtre très végétal et arboré d'une grande richesse écologique.

Entre les bras de l'Orne et de l'Odon

A la confluence des deux vallées de l'Orne et de l'Odon s'étendent des prairies inondables. Ces zones humides sont maillées d'une trame végétale omniprésente. Aux denses ripisylves (végétations de rives des cours d'eau) s'ajoutent des petits bosquets et un réseau de haies, entourant champs, fos-

sés et ruisseaux. Des arbres isolés ponctuent le paysage. Toute cette végétation offre nourriture et refuge à de multiples espèces animales.

Cette réserve de biodiversité constitue un « espace naturel sensible » dans lequel le Département peut exercer son droit de préemption sur les parcelles à vendre. Une fois acquises celles-ci ne peuvent plus être labourées et sont transformées en prairies. Paturage et fauche tardive permettent ainsi de protéger la biodiversité, le sol et la ressource en eau.

Omniprésence végétale

Plusieurs alignements d'arbres bordent les axes de circulation et les chemins. Le plus remarquable d'entre eux est bien sûr le Chemin Meunier, chemin creux historique et très arboré, qui relie sur 1 200 mètres, la plaine à la vallée de l'Odon. La végétation est aussi très présente dans les quartiers construits de la

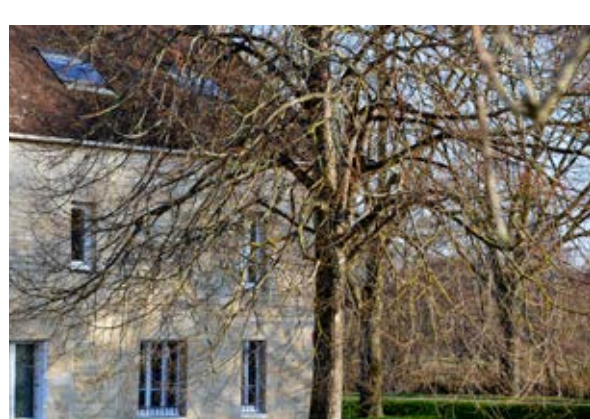
commune. Haies, arbres et jardins privés contribuent pour beaucoup à la biodiversité de notre territoire en accueillant de nombreuses espèces animales et végétales.

En inscrivant sur son territoire une « trame verte et bleue » le PLU de Louvigny intègre cette exigence de continuité écologique et de protection de la faune et de la flore. Publics ou privés ce sont au total 57 éléments du patrimoine naturel qui ont été répertoriés dans le PLU.

Par ailleurs, une meilleure épuration des eaux usées et la réduction des pesticides ont permis l'amélioration de la qualité des eaux de l'Orne et de l'Odon. En atteste le retour d'un poisson très sensible, le goujon. Nos deux cours d'eau hébergent aujourd'hui une grande variété d'espèces : truites fario, truites de mer, vérons, chevesnes, perches, gardons, brochets, silures...



Prairies humides.



Sur le Planitre.



Le Planitre vu de l'autre rive.



L'église du XIII^e au XV^e siècle.

qui font le bonheur des pêcheurs mais aussi celui de la loutre, de retour entre Louvigny et Caen.

Louvigny compte trois sites naturels classés :

- sur les bords de l'Orne, le Planitre et la Haule avec les alignements de tilleuls et de frênes qui ont remplacé les ormes victimes de la graphiose. Un seul a résisté près du ponton de pêche.
- le bois du château qui est soumis à un plan de gestion établi avec les services de l'Etat.
- les alignements d'arbres bordant la route départementale RD 212B.

Une blonde à la fois discrète et très présente

Elle est partout dans notre commune, la chaleureuse, lumineuse et blonde pierre de Caen. Dans l'église et le château cachés derrière le bois, dans les

alignements de maisons construites aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans les fermes d'Athis et du Mesnil, dans les nombreux murs qui bordent rues et propriétés. Elle est partout dans le bâti ancien. Mais elle reste discrète car le bourg n'est pas regroupé autour d'une place centrale, c'est un village-rue dans lequel les maisons sont étalées et dispersées. L'élaboration du PLU a permis de faire un inventaire de ce patrimoine qui s'est avéré très riche. Ainsi, dans notre commune, ce sont 106 constructions qui ont été répertoriées et décrites sur autant de fiches dans le PLU.

À Louvigny trois monuments historiques bénéficient d'un périmètre de protection :

- l'église dont seule la tour-clocher du XV^e est d'origine, la nef du XIII^e et le chœur du XIV^e ont été reconstruits après la guerre.

- le château du XVII^e, dont seule la façade orientale est d'origine, accompagné de l'orangerie et du colombier.
- la porte du XVII^e, ancien portail nord du château, qui fut plus tard déplacé au sud et mise en valeur lors de la création d'un nouveau chemin.

Le plus ancien « édifice » de Louvigny est sans doute la « Pierre couchée » qui repose, brisée, sur la berge du Chemin Meunier. Elle ressemble à un menhir mais selon un examen effectué sur place par un archéologue de la DRAC cette pierre serait une borne milliaire galloromaine utilisée comme repère aux croisements de voies. Le Chemin Meunier suit en effet le tracé d'une ancienne voie romaine.



Vous êtes propriétaire d'un bâtiment ou d'un arbre répertorié dans le PLU, que devez-vous faire ?

Pour savoir si vous êtes concerné consultez les fiches patrimoines sur le site internet de la commune, dans les éléments du PLU en vigueur, en pièces annexes, le rapport n°3 à partir de la page 203. Les éléments identifiés dans ces fiches patrimoines, qu'ils soient d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, même privés sont considérés comme faisant partie du patrimoine communal. Ils participent au paysage de notre commune et à sa richesse environnementale, auxquels nous sommes tous attachés.

Il appartient donc à chacun d'être attentif à leur préservation. Pour ce faire les propriétaires concernés doivent avant toute intervention déposer en mairie une déclaration préalable de travaux avec le formulaire Cerfa n° 13404 disponible sur le site service-public.fr. Le délai d'instruction de la demande est de 30 jours. En cas de non-opposition au projet, des prescriptions peuvent néanmoins être formulées par la mairie afin de réduire ses éventuels effets.

Coopération avec le Niger « Eau Vive Normandie » devient « CooPaSol Normandie »



Créée en 2008 par l'ONG « Eau Vive Internationale » et deux associations locales (dont SLAS Solidarité de Louvigny Avec le Sahel) Eau Vive Normandie a travaillé main dans la main avec l'ONG Eau Vive pendant plus de 10 ans. En 2019, des visions divergentes ont amené Eau Vive Normandie et Eau Vive Niger à prendre leur autonomie pour devenir « Coopération Partenariat Solidarité », CooPaSol Normandie ici et CooPaSol Wash Niger là-bas.

Que fait CooPaSol Normandie?

Fidèle aux actions engagées, elle met en œuvre le programme de coopération entre les communes partenaires : six communes normandes (Louvigny, Mondville, Colombelles, Ifs, Castillon-en-Auge, Mézidon-Vallée-d'Auge) et cinq communes du canton de Kornaka dans la région de Maradi au Niger.

Adaptation au changement climatique (sécurité alimentaire, accès à l'eau et à l'assainissement notamment), formation, appui à la création de la première communauté de communes du Niger, droits des femmes, sensibilisation à la coopération... sont autant de sujets travaillés conjointement entre communes normandes et nigériennes avec le soutien de CooPaSol.

Ici, CooPaSol Normandie conduit aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

CooPaSol et Louvigny

Depuis 2016, date à laquelle Louvigny a rejoint la coopération, Eau Vive Normandie puis CooPaSol Normandie se sont attachées à travailler avec la commune et les acteurs du territoire :

- Accueil du chef de la station radio de Kornaka à l'école, échange de vidéos, exposition.



Le 18 juin dernier, à la mairie de Louvigny, les maires des six communes du Calvados et le député-maire de Kornaka signent la nouvelle convention de coopération.

- Participation (exposition de photos et livres nigériens) à la journée du livre pour enfants.
- Implication du Conseil municipal des enfants et des jeunes.
- Réunion des six maires normands avec le député-maire de Kornaka salle Joseph Decaëns (ancien maire de Louvigny qui avait créé SLAS en 1989). La nouvelle exposition créée suite à la délégation normande au Niger en 2019 sera proposée à Louvigny en 2020. L'association sera présente avec SLAS à la fête Saint Côme pour une

présentation des activités et une vente d'objets du Niger.

CooPaSol Normandie est aussi ouverte à toute suggestion pour faire connaître la coopération et l'Afrique de manière plus générale.

> Contact

cooperationnormandiecornaka.fr

[facebook.com/CoopasolNormandiePage](https://www.facebook.com/CoopasolNormandiePage)

CoopasolNormandiePage

Mail : coordondie@coopasol.org

Tél : 06 16 49 64 70

Bravo au conseil municipal des enfants et des jeunes

De gauche à droite sur la photo, Alix, Camille, Cyann, Maëlyss (en haut), Ema (sur la chaise), Noah, Capucine et Clara, se sont investis dans le conseil municipal des enfants et des jeunes. Pendant deux ans ils ont multiplié rencontre et initiatives et contribué à la vie de la commune. Leur mandat arrive bientôt à son terme. Après les élections municipales un nouveau conseil des enfants et des jeunes sera mis en place. Ils ont été mis en valeur et remerciés lors de la cérémonie des vœux du 15 janvier dernier. Bravo et merci à eux ainsi qu'à Maryline, leur animatrice.



Tennis de Table

Un nouveau départ, encore plus convivial

Après une phase charnière de renouvellement du bureau directeur, le club a rebondi grâce aux nouvelles inscriptions de joueurs en loisir : au total, 25 adhérents, dont une dizaine en loisir. Ainsi, le forum des associations de Louvigny a permis, début septembre, de prendre des contacts qui se sont concrétisés en nouvelles adhésions.

Aussi, c'est un esprit convivial qui règne au sein de l'association avec malgré tout la volonté de bien figurer en championnat FFTT. Le club possède une équipe qui évolue au niveau régional (R4), équipe qui s'est maintenue courageusement en première phase de la saison. L'équipe numéro 2 a évolué au niveau départemental 3, et nous avons engagé une équipe loisir en championnat, ce qui permet de découvrir la compétition en douceur.

Nous accueillons également les jeunes le lundi soir à partir de 18h00, jeunes



qui pour certains, participent au championnat avec les adultes.

Tout au long de l'année, quel que soit votre âge, il est possible de venir frapper la petite balle. Vous hésitez ? Alors sans engagement, venez tester l'ambiance sur une soirée, le lundi ou le mardi soir. Pour sûr, après avoir

« mouillé le maillot », vous repartirez conquis ! Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook ASL Louvigny Tennis de Table.

> **Contact : David Campain, Président,**
06 41 91 21 01
david.campain@laposte.net

Actualités | Dossier | Associations | **Interco** | Environnement

Caen la mer



Quelle démocratie intercommunale ? L'enjeu de la représentation et de la légitimité des élus communautaires

Le 16 novembre 1973, est créé le District urbain de Caen regroupant à l'époque huit communes dont Louvigny. Notre commune a toujours été favorable à une mise en commun de moyens humains et techniques pour rendre le service public plus efficace et accessible au plus grand nombre. Depuis, la volonté des responsables politiques et les lois organisant nos territoires ont fait évoluer l'intercommunalité.

C'est ainsi qu'aujourd'hui Louvigny appartient à la communauté urbaine qui compte 48 communes. Bon nombre de compé-

tences exercées hier par les villes le sont désormais par Caen la mer. Autant certains sujets méritent qu'ils soient traités à cette échelle – le transport collectif, le ramassage et le traitement des ordures ménagères, les grands équipements tels les piscines et patinoire, les réseaux d'assainissement ou encore la lutte contre les inondations – autant d'autres mériteraient une gestion plus locale comme l'entretien et les réparations des espaces publics ou l'organisation des territoires au travers des PLU.

Au-delà de ces aspects, c'est le sujet de la représentation et de la légitimité des élus

qui siègent dans les instances des intercommunalités qui interpelle. En effet, ils sont amenés à assumer d'importants budgets, à prendre des décisions qui impactent directement notre quotidien et qui nous engagent parfois pour plusieurs décennies sans pour autant être élus au suffrage universel direct... Il est à souhaiter que ce sujet revienne en discussion lors de la consultation des futures élections municipales.

Patrick Ledoux

LES COMMUNES MEMBRES DE CAEN LA MER : Authie • Bénouville • Biéville-Beuville • Blainville-sur-Orne • Bourguébus • Bretteville-sur-Odon • Caen • Cairon • Cambes-en-Plaine
Carpiquet • Le Castelet • Castine-en-Plaine • Colleville-Montgomery • Colombelles • Cormelles-le-Royal • Cuverville • Démouville • Épron • Éterville • Fleury-sur-Orne • Le Fresne-Camilly •
Giberville • Grentheville • Hermanville-sur-Mer • Hérouville-Saint-Clair • Ifs • Lion-sur-Mer • Louvigny • Mathieu • Mondeville • Mouten • Ouistreham • Périers-sur-le-Dan •
Rosel • Rots • Saint-André-sur-Orne • Saint-Aubin-d'Arquenay • Saint-Contest • Saint-Germain-la-Blanche-Herbe • Saint-Manvieu-Norrey • Sannerville • Soliers
Thaon • Thue et Mue • Tourville-sur-Odon • Troarn • Verson • Villons-les-Buissons

Mangeoires et nichoirs

Bienvenue aux oiseaux et à la biodiversité

À l'initiative d'un habitant de la commune, Farid Boutemine, des contacts ont été pris avec l'espace jeunesse, la maison de retraite et une classe-atelier du SASEP pour encourager la connaissance et la vie des oiseaux dans notre commune. Sur leur temps d'activité périscolaire, autour d'Aline Plessis et avec le soutien technique de Nicolas Klatka du Groupe Ornithologique Normand (GON), un groupe d'élèves a réalisé trois mangeoires et quatre nichoirs. Ces nichoirs sont tous différents et adaptés à quatre espèces d'oiseaux : les mésanges bleues, les mésanges charbonnières, les rouges gorges et les moineaux.

Le 17 janvier dernier mangeoires et nichoirs ont tous été installés dans et autour de l'école pour que les élèves



puissent observer les allées et venues des oiseaux. Le GON a ensuite invité les enfants à participer au 17^e grand comptage des oiseaux de jardin en Normandie

des 25 et 26 janvier. Une belle initiative pour mieux connaître et soutenir la biodiversité de notre commune.

Les collecteurs à verre s'enterrent

La commune de Louvigny ayant été identifiée comme sous dotée en points de collecte du verre, une densification de notre territoire est en cours de réalisation, privilégiant les collecteurs enterrés. Celui du terminus de bus Michelet l'a été courant décembre. Le nouvel équipement qui laisse juste apparaître la bouche de collecte est plus esthétique et moins sonore. Un autre point de collecte sera prochainement implanté place François Mitterrand, en aérien dans un premier temps, puis enterré par la suite. La multiplication des points de collecte vise à augmenter le volume des apports volontaires de bouteilles de verre. On en retrouve encore 9 kgs par an et par habitant dans nos bacs de déchets ménagers !



Nouvelle borne verre au terminus de bus Michelet.

L'allongement de la piste de l'aéroport

Un projet contre le climat



Forte participation à la réunion du 16 janvier, salle des fêtes de Louvigny.

Un an après sa première réunion publique L'Association Contre l'Allongement de la Piste de l'Aéroport de Caen-Carpiquet (ACAPACC) compte plus d'une centaine d'adhérents. Elle a déjà réuni plus de 1200 signataires de la pétition, participé aux manifestations pour le climat et adressé un courrier aux élus municipaux de Caen la mer. La réunion publique du 16 janvier a réuni plus de 150 participants qui ont échangé sur les enjeux climatiques du développement du trafic aérien. Ce ne sont pas seulement des riverains de l'aéroport subissant ses nuisances qui se mobilisent mais des citoyens du monde inquiets de l'aggravation des dérèglements climatiques. Alors que le Haut Conseil pour le Climat, placé auprès du

premier ministre, préconise lui-même un moratoire des projets contribuant au développement du trafic aérien, alors qu'il faudrait planifier sa diminution au profit des autres modes de transports en particulier ferroviaire, l'allongement de la piste apparaît aujourd'hui comme un projet du siècle passé, contraire à notre responsabilité dans la lutte contre le réchauffement climatique.

> L'Association Contre l'Allongement de la Piste de Caen-Carpiquet (ACAPACC) vous invite :

- à signer la pétition avec ce lien : <https://frama.link/buhcZzVM>
- à vous informer, faire un don, adhérer à l'association sur le site <https://ccapa.cc>